

Appel ouvert aux candidatures pour le poste de directeur de l'Institut Supérieur de l'Art Dramatique et de l'Animation Culturelle (I.S.A.D.A.C)

Conformément au décret n° 2.05.885 du 22 Rabii I 1427 (31 avril 2006) pour l'application des articles 33 et 35 de la loi n° 01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur et à l'arrêté n° 433.07 du 17 safar 1428 (7 mars 2007) fixant les procédures de l'appel ouvert aux candidatures pour les postes de directeur de l'Institut National des sciences de l'archéologie et du patrimoine et de directeur de l'Institut Supérieur de l'Art Dramatique et de l'Animation Culturelle, un appel à candidature est ouvert pour le poste de directeur de l'ISADAC à partir du 25 mai 2012.

Les dossiers de candidature peuvent être retirés au siège du ministère de la culture (division des ressources humaines) durant les horaires en vigueur dans les administrations publiques ou téléchargés à partir du site Internet du ministère de la culture.

Les dossiers de candidature dûment constitués sont déposés contre récépissé, en six (6) exemplaires, jusqu'au 30 juin 2012 à l'adresse et aux horaires indiqués.